

**GAZIFÈRE INC.
HYPOTHÈSES DE BASE DANS LA PRÉPARATION DES
PROJECTIONS BUDGÉTAIRES DE 2004
CAUSE TARIFAIRE 2004**

		CAUSE TARIFAIRE 2004
1)	<u>ADDITIONS DE CLIENTS</u>	
	Résidentie	1 139
	Commercial & Industrie	54
	Total	1 193
	Nombre de clients au 1er octobre 200:	27 008
	Additions de clients	1 193
	Nombre de clients au 30 septembre 200:	28 201
2)	<u>ADDITIONS EN CAPITAL RÉGLEMENTÉES (000\$)</u>	4 099
3)	<u>NOMBRE MOYEN DE CLIENTS</u>	27 703
4)	<u>COÛT DU GAZ (000\$)</u>	
	Le coût du gaz est calculé en vertu du tarif 201 EB-2003-0126	38 575
	Coût estimé de Niagara Gas Transmissio	1 742
	Coût total des approvisionnements gaziers	40 317
5)	<u>GAZ PERDU</u>	
	% des volumes de ventes	0,00
6)	<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>	
	Les charges d'exploitation ont été calculées utilisant la formule approuvée par la Régie dans ses décision D-2000-48 et D-2001-55 à laquelle on ajoute les compte différés charges réglementaires, programme d'efficacité énergétique et le mécanisme d'ajustement pour pertes de reven	5 941
7)	<u>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS RÉGLEMENTÉES</u>	
	Calculé d'après les taux de la D-2001-5:	2 738

Original: 2003-08-15

GI-1
Document 2
Page 1 de 2
Requête 3514-2003

**GAZIFÈRE INC.
HYPOTHÈSES DE BASE DANS LA PRÉPARATION DES
PROJECTIONS BUDGÉTAIRES DE 2004
CAUSE TARIFAIRE 2004**

8) TAXES MUNICIPALES ET AUTRES

Redevances à la Régie de l'énergie selon le décret #933-2002 (:

Redevances à la Régie du bâtiment calculées sur les
volumes vendus selon le décret #1660-92 (\$/103m3) 0,359

Taxes municipales calculées selon la méthode adoptée
à l'intérieur du budget provincial du 15 décembre 1996

9) TAUX D'IMPOSITION

Fédéral (%)	21,50
Provincial (%)	8,90
Taux combiné	30,40

10) TAXE SUR LE CAPITAL

Fédérale - Basée sur la structure de capital en fin d'année (%)	0,225
--	-------

Provinciale - Basée sur la structure de capital en fin d'année (%)	0,640
---	-------

11) TAUX DE RENDEMENT SUR L'AVOIR DE L'ACTIONNAIRE (%)

10,33

Le taux a été déterminé à partir de la formule approuvée par
la Régie dans sa décision D-99-09

12) TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME

Sur découvert bancaire (%)	6,14
Sur placement bancaire (%)	3,64

13) TAUX D'INTÉRÊT À LONG TERME

Sur nouvelle émission de dette à long terme (%)	7,45
---	------

Original: 2003-08-15

GI-1
Document 2
Page 2 de 2
Requête 3514-2003